

TOUS MOBILISÉS LE MERCREDI 17 OCTOBRE 2018

Suite au comité technique du 2 octobre, la FSU et les autres organisations syndicales ont encore une fois revendiqué la mise en place du plan de convergence pour plus de la moitié des agents de notre collectivité (***voir journal « actifs » et « lettre ouverte au Président de la FSU » sur intranet.***)

Comme seule réponse :

« ...Le plan de convergence devrait entrer en compte au cours de l'année 2019 et selon les priorités de l'administration et les marges budgétaires dégagées par un repyramidage des emplois et les départs en retraite ».

Cette réponse ne nous convient pas, dans de nombreux services la colère monte et le sentiment d'injustice prédomine.

C'est pourquoi un préavis de grève pour le mercredi 17 octobre a été déposé pour la prochaine session de l'assemblée sur les décisions modificatives budgétaires.

Nos exigences :

« La mise en place d'un vrai plan de convergence, chiffré et dans un délai suffisamment court et raisonnable pour que les agents bénéficient de leurs augmentations et présenter, lors de la prochaine décision modificative, une avancée significative sur ce plan de convergence ».

Nous rappelons qu'environ 600 agents (presque 1 agent sur 2) est en dessous de sa prime cible. Nous travaillons à crédit.

Nous invitons les organisations syndicales du CD82 à nous rejoindre sur ce mouvement et à participer activement à sa réussite dans l'intérêt de tous.

Nous demandons à tous les agents de la collectivité de nous rejoindre dès le matin à 10h sur le parvis de l'Hôtel du Département.

Plus nous serons nombreux entre midi et 14h, plus nous serons entendus.

Ce combat est le nôtre avant tout. La reconnaissance de nos missions et de notre travail à sa juste valeur est indispensable. Nous nous devons de rappeler que l'administration, depuis le 1^{er} Juin 2018, nous doit de l'argent pour les missions que nous exerçons au quotidien !!!

Nous ne sommes pas une variable d'ajustement mais des femmes et des hommes dévoués à notre Département et à nos missions, des agents du service public.

Chaque agent est libre, en droit de faire grève et de venir au rassemblement. Nul ne peut invoquer quelconques pressions pour entraver ce droit. Vous pouvez vous déclarer gréviste une heure, deux heures, etc... Ou simplement venir à ce rassemblement. Qu'importe le moyen pourvu que nous soyons nombreux ce jour-là !!!!